

Déclaration d'Oslo sur l'Ecotourisme

Translated by: Laetitia Georges, TIES Communications Assistant



• • •

The International Ecotourism Society
1333 H Street, NW, Suite 300 East Tower
Washington, DC 20005
www.ecotourism.org

Chers amis, chers collègues,

Au nom de l'équipe et du Conseil de la Société Internationale d'Ecotourisme (TIES), je suis heureux de vous présenter la Déclaration d'Oslo sur l'Ecotourisme. Reflétant les résultats de la Conférence Mondiale de l'Ecotourisme 2007, tenue à Oslo en Norvège, du 14 au 16 mai, cette Déclaration est un outil pour les parties prenantes de l'écotourisme des secteurs publics et privés afin d'apprécier la situation actuelle de la communauté mondiale de l'écotourisme, d'évaluer les challenges de l'écotourisme et d'établir des objectifs et des bases pour les années à venir.

La Conférence Mondiale de l'Ecotourisme représente un grand pas en avant dans les démarches menées par la communauté mondiale de l'écotourisme afin de renforcer l'importance de l'écotourisme et de mettre les principes du développement durable aux ordres du jour de tous les secteurs de l'industrie du tourisme. Cette Déclaration est à la fois un résumé des discussions qui ont eu lieu pendant la conférence mais également un outil pratique pour ceux qui souhaitent améliorer leurs pratiques en terme de durabilité et pour ceux qui veulent en apprendre davantage sur l'écotourisme et sur ses challenges.

Je vous encourage donc à mettre en application les recommandations présentées dans cette Déclaration afin d'améliorer vos opérations et de vous informer sur les problématiques majeures de l'écotourisme. Je vous prie de diffuser largement cette Déclaration auprès de vos amis, collègues, des représentants locaux de gouvernements et entreprises d'écotourisme et de discuter des rôles de l'écotourisme dans la sauvegarde de notre patrimoine naturel et culturel et dans les transformations de l'industrie du tourisme.

La Déclaration d'Oslo sur l'Ecotourisme est composée des parties suivantes :

- **Introduction** – Les Nations Unies ont déclaré l'Année Internationale de l'Ecotourisme en 2002, et la Déclaration de Québec sur l'Ecotourisme en est le résultat concret. La Conférence Mondiale de l'Ecotourisme a marqué le cinquième anniversaire de l'Année Internationale de l'Ecotourisme.
- **L'Ecotourisme : son statut actuel et ses challenges** – La communauté mondiale de l'écotourisme a connu une forte progression depuis 2002 et reste en constante évolution. A la lumière des nombreux changements opérés dans l'industrie du tourisme au cours de ces dernières années, l'écotourisme a aujourd'hui beaucoup d'opportunités et de challenges.
- **Recommandations issues de la Conférence Mondiale de l'Ecotourisme 2007** – Basés sur les résultats des ateliers et des réunions menés lors de la conférence, TIES a établi des recommandations autour de quatre secteurs clé (le développement local durable, la protection de l'environnement, l'éducation et la communication, et les problématiques actuelles de l'écotourisme).

Etant l'organisation la plus grande et la plus expérimentée du monde, TIES s'engage à promouvoir les principes de l'écotourisme et les pratiques responsables dans les voyages et le tourisme. Avec l'objectif d'allier la protection de l'environnement, les communautés et les voyages durables, TIES est au service de ses membres, originaires de plus de 90 pays, et travaille afin de rester une source de connaissances et de soutenir l'écotourisme.

Je vous remercie de prendre le temps de lire la Déclaration d'Oslo sur l'Ecotourisme, et espère que vous nous aiderez à transformer les recommandations de cette Déclaration en de réelles actions qui engendreront des changements positifs.

David Sollitt,
Executive Director, The International Ecotourism Society

Introduction

Les Nations Unis ont déclaré 2002 comme étant l'Année Internationale de l'Écotourisme. L'événement culminant de cette année reste le Sommet Mondial de l'Écotourisme, qui a eu lieu en mai, dans la ville de Québec, Canada.

La Conférence Mondiale de l'Écotourisme 2007, tenue à Oslo (Norvège) du 14 au 16 mai, a ainsi marqué le cinquième anniversaire du Sommet de Québec. Ses objectifs étaient de déterminer ce qui a été réalisé depuis 2002 et les challenges de l'écotourisme, de réunir les associations nationales et régionales et les professionnels de l'écotourisme, les initiés du monde entier, et de s'engager sur des politiques et des actions afin de renforcer l'unique contribution de l'écotourisme à la protection de l'environnement et au développement durable.

Organisée par la Société Internationale d'Écotourisme (TIES), Écotourisme Norvège et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), la conférence a été suivie par quelques 460 participants représentant plus de 70 pays différents. Afin de résumer les résultats de la conférence et de mettre en place ses recommandations, TIES a développé cette déclaration pour souligner également les principes de base présentés lors de la conférence et de développer plus précisément les engagements de la communauté mondiale de l'écotourisme dans l'amélioration des pratiques durables.

En 2002, la Déclaration de Québec sur l'Écotourisme expliquait le potentiel et les défis de l'écotourisme dans sa contribution au développement durable. La Déclaration s'appliquait à donner des recommandations aux gouvernements, au secteur privé, aux ONG, aux agences internationales et locales et aux communautés indigènes. Ces recommandations sont toujours valables aujourd'hui et les engagements de la conférence d'Oslo soulignent une nouvelle fois ce qui a été établi à Québec.

L'écotourisme : son statut actuel et ses challenges

Depuis 2002 :

- Beaucoup d'espaces naturels dans le monde demeurent menacés; on a assisté à une perte considérable de la biodiversité mondiale et les ressources requises pour sa protection restent inadaptées.
- Les flux touristiques mondiaux ont augmenté de 23% et l'on prévoit qu'ils doublent encore d'ici à 2020.
- Le changement climatique est devenu une menace majeure, et affecte directement les ressources desquelles dépend l'écotourisme (les espaces naturels et populations indigènes et locales du monde entier). On a davantage conscience de la contribution du tourisme d'aujourd'hui et de demain au changement climatique mondial.
- Le rôle du tourisme, dans son soutien pour le développement durable et l'accomplissement des Objectifs du Millénaire pour le Développement, notamment l'éradication de la pauvreté, a été reconnu comme une responsabilité critique par l'industrie du tourisme.
- L'écotourisme a précisé les principes majeurs de durabilité dans l'industrie du voyage et du tourisme et de ce fait, joue un rôle important au sein de l'industrie dans son ensemble.
- TIES a créé un réseau de membres dans plus de 90 pays différents et des affiliations avec plus de 40 associations régionales et nationales d'écotourisme ; l'organisation continue d'agir en apportant ses connaissances et son soutien, alliant la protection de l'environnement, les communautés et le voyage durable.

A la lumière de ces pressions et opportunités, l'Organisation Mondiale du Tourisme, le PNUE et d'autres agences internationales se sont engagées à soutenir les différentes politiques afin de rendre tout tourisme plus durable. TIES approuve complètement cette approche et pense que l'écotourisme doit continuer de jouer un rôle de leader et porteur d'innovation dans cette quête, et représenter un exemple pour toute l'industrie du tourisme. Cette fonction est incluse dans sa définition, en tant que forme de tourisme qui encourage *les voyages responsables à des espaces naturels, qui protègent l'environnement et améliorent les conditions de vie des communautés locales.*ⁱ

Pendant les cinq dernières années, l'écotourisme a accompli un travail considérable et il reste encore beaucoup de choses à entreprendre :

- L'intérêt pour les visites d'espaces naturels, les expériences de vie locales authentiques, l'observation de la faune s'est considérablement développé, créant de nouvelles opportunités mais aussi de nouvelles pressions et ainsi, la nécessité d'une meilleure gestion de ces espaces.
- Le terme écotourisme est plus largement reconnu et utilisé. Cependant, on déplore aussi des abus de celui-ci. Sa définition doit être encore plus précise. Ainsi, la communauté de l'écotourisme fait face à des challenges significatifs en matière de prise de conscience et d'éducation et lutte activement contre les abus terminologiques des entreprises de l'industrie du tourisme se qualifiant de « durables » alors qu'elles ne le sont pas, phénomène couramment appelé « green-washing ».
- De nouveaux gouvernements ont développé des stratégies d'écotourisme. Cependant, toutes ne sont pas bien intégrées dans les tendances du tourisme et dans les politiques environnementales, ou supportées par des actions.
- Un nombre croissant de projets à travers le monde ont encouragé l'établissement de nouvelles entreprises d'écotourisme, comme moyens afin de développer des modes de vie durables et de contribuer à la protection de l'environnement. Beaucoup d'entre eux restent encore économiquement fragiles et requièrent une meilleure intégration dans les marchés.
- Afin de réduire considérablement les impacts de l'écotourisme en terme d'émissions carboniques, générées par de multiples sources comme les infrastructures, les technologies inefficaces, les comportements irrespectueux, ou encore les émissions liées aux transports, il est nécessaire de développer des stratégies et un leadership plus importants. L'importance des stratégies de gestion des émissions carboniques devrait être davantage présente dans l'actuelle définition de l'écotourisme et dans les principes de mise en opération, comme le Code de Conduite de TIES.ⁱⁱ
- Plusieurs pays ont maintenant des associations d'écotourisme aux niveaux locales et nationales. Leurs rôles dans la mise en relation des gouvernements, des ONG, des entreprises et des citoyens et dans le renforcement global de l'écotourisme doivent être reconnus et soutenus dans leurs travaux.
- On attend de la communauté d'écotourisme qu'elle inclue davantage des approches innovantes et socialement équitables. Ces nouvelles approches doivent souligner la mobilisation active des communautés indigènes, des femmes et des entreprises et concepteurs locaux en tant que leaders reconnus du développement durable et des entreprises équitables.
- En tant qu'organisation internationale leader et représentant un réseau mondial de praticiens de l'industrie, d'institutions et d'individus, TIES doit continuer à acquérir et diffuser des outils pratiques et innovants.

Recommandations issues de la Conférence Mondiale de l'Écotourisme 2007

En reconnaissance des ces challenges à la fois mondiaux et spécifiques à certains secteurs, et reflétant les 4 thèmes de la Conférence Mondiale de l'Écotourismeⁱⁱⁱ, les agences internationales, les gouvernements, et toutes les personnes engagées dans la planification et la mise en opération de l'écotourisme sont appelés à :

1. Reconnaître et apprécier le rôle majeur que l'écotourisme joue dans le développement durable local.

L'écotourisme, souvent établi dans des espaces régionaux, ruraux et souvent reculés, dans lesquels il y a peu d'alternative aux sources de revenus traditionnels et où le niveau de pauvreté est souvent élevé, peut alors représenter une activité qui met en valeur et favorise la protection de l'environnement, à la fois dans les pays développés et dans les pays en voie de développement, et qui permet un apport supplémentaire de revenus, qui se révèle bien souvent plus que nécessaire. Une attention particulière doit être également portée à la planification de pratiques commerciales et à leur accès aux marchés, si elles veulent être économiquement durables. Les communautés locales et indigènes devraient être non seulement impliquées dans la planification de l'écotourisme et dans les bénéfices qu'il génère, mais aussi supportées et reconnues comme des parties prenantes égales et des dirigeants d'entreprises dans le développement continu d'entreprises durables.

Les actions doivent :

- Développer des stratégies de participation et renforcer l'autonomisation des populations locales et indigènes dans les actions d'aménagement, de prise de décision et d'entrepreneuriat pour la gestion durable du tourisme grâce à des partenariats multisectoriels.
- S'assurer qu'un maximum de profits revienne aux populations pauvres, à travers des politiques d'emploi, des chaînes logistiques locales, de l'assistance pour les formations en entreprises et un soutien pour les services et infrastructures locaux.
- Encourager les pratiques de l'élevage de bétail et les pratiques agricoles qui renforcent l'avantage économique mutuel en encourageant la création de liens entre l'écotourisme et d'autres formes innovantes d'utilisation de l'espace comme l'agriculture durable et l'agroforesterie.
- Encourager le développement de nouveaux produits et du commerce équitable^{iv} à travers le renforcement des liens entre l'art, l'artisanat et le patrimoine local et indigène, intégrer les principes du commerce équitable à la définition de l'écotourisme et à sa mise en application.
- Promouvoir les partenariats durables entre les secteurs publics et privés afin de se concentrer sur le tourisme en tant qu'outil de développement et sur la nécessité pour les organisations internationales, les gouvernements et les agences de développement de soutenir les sites de patrimoine naturel et culturel, afin de relever les challenges du développement du tourisme autour du monde.

2. Maximiser le potentiel d'un écotourisme bien géré, en tant qu'une force économique majeure pour la protection du patrimoine tangible et intangible naturel et culturel.

L'écotourisme dépend de beaux paysages, d'une vie sauvage importante et de la présence de cultures diversifiées. Ainsi, le développement de l'écotourisme et les revenus qu'il peut générer devraient être considérés comme des alliés et des outils importants dans le respect et la protection du patrimoine naturel et culturel. De ce fait, la définition de l'écotourisme doit mentionner le fait que ces impacts positifs résultent directement de cette activité.

Cela implique que toute activité d'écotourisme soit précisément définie et bien gérée afin de minimiser tout impact négatif sur l'environnement ainsi que sur les populations locales et indigènes tout en maximisant leurs bénéfices.

Les actions doivent :

- Renforcer les connaissances, les compétences et les ressources des autorités des aires protégées relatives au développement et à la gestion de l'écotourisme, afin de les aider à redistribuer les profits aux populations locales et indigènes, de faire prendre conscience aux visiteurs des problématiques de la protection de l'environnement et d'encourager les contributions financières durables pour les espaces protégés.
- Renforcer les programmes de recherche et de contrôle pour les espaces marins et côtiers, en reconnaissant leurs besoins spécifiques dus à leurs habitats fragiles, leur manque de ressource, la popularité du tourisme et les pressions, en constante évolution, exercées sur leurs communautés.
- Encourager les approches et les mécanismes innovants afin d'utiliser l'écotourisme comme un moyen de financer les initiatives de protection de l'environnement et les projets de recherche sur les impacts sur la faune et la flore, et de soutenir le développement durable des lieux de villégiature des points de vue sociales, culturelles et environnementales.
- Faire participer les communautés locales et utiliser des formes de design locales ainsi que des matériaux durables pour construire des aménagements en total harmonie avec leur environnement esthétiquement et culturellement, dont l'impact est minimal et qui combinent imagination, nouvelles technologies environnementales et stratégies de développement économique durable.
- Accroître les efforts pour mettre en application les principes sur « le développement du tourisme et la biodiversité », extraits de la Convention sur la Diversité Biologique^V, dans le monde entier, en se concentrant sur les interactions directes entre les visiteurs, les populations locales et la faune et la flore et en cherchant un net gain pour la protection de l'environnement.

3. Soutenir la viabilité et la performance des entreprises et des activités de l'écotourisme à travers leur efficacité en matière de marketing, d'éducation et de formation.

L'écotourisme est une activité économique qui peut être aussi fragile et sensible que les environnements dans lesquels elle est exercée. De part sa nature, beaucoup des produits issus de l'écotourisme sont proposés par des petites et micro-entreprises et beaucoup de personnes impliquées dans ce milieu ne sont pas nécessairement qualifiées dans les domaines des finances ou des marchés et dans l'accueil de visiteurs. Les personnes y travaillant devraient être encouragées à travailler en étroite collaboration afin de renforcer leurs capacités.

Les actions doivent :

- Améliorer l'accès à des formations pratiques et de haute qualité sur l'écotourisme, assurées localement ou à distance, afin de fournir aux professionnels indépendants et aux entreprises de vraies opportunités d'améliorer les connaissances des entreprises et les performances de gestion des entreprises durables.
- Actualiser les informations et les recherches disponibles sur les marchés de l'écotourisme et renforcer leur accès à travers les moyens les plus efficaces, comme les sites Internet, les forums et groupes de discussions en ligne, les listes électroniques de contacts, les medias, et pour de nombreux lieux reculés, la radio.
- Etablir une interprétation environnementale et culturelle importante en tant que composante fondamentale d'une expérience touristique authentique et de haute qualité, en améliorant

l'innovation et en augmentant les fonds pour les centres et les programmes d'éducation et de formation, dont l'efficacité devrait être évaluée selon le nombre de visiteurs et l'expérience souhaitée.

- Travailler en collaboration avec les médias et utiliser leurs compétences comme un outil éducatif efficace pour encourager les reportages précis et informatifs sur l'écotourisme, lutter contre le « green-washing », et encourager l'adhésion à ses principes.
- Renforcer les associations d'écotourisme locales, régionales et nationales et leurs liens avec TIES, afin de créer un important réseau servant de noyau à la communauté mondiale d'écotourisme.

4. Se concentrer sur les problématiques critiques auxquelles l'écotourisme doit faire face dans le renforcement de sa durabilité.

La définition de l'écotourisme fait clairement référence à son impact positif sur la société et l'environnement. Il est important que ses principes soient suffisamment mis en place et continuent de montrer la marche à suivre. Plusieurs questions doivent être soulignées, reflétant les tendances actuelles et les circonstances externes, incluant les nouveaux challenges et nouvelles opportunités afin de renforcer les bénéfices de l'écotourisme.

Les actions doivent :

- Encourager l'adhésion aux schémas de certification reconnus et approuvés et aux normes de l'industrie qui contribuent à l'amélioration de la gestion environnementale, à la réduction des impacts négatifs des opérations, à la protection des sites culturels et de la culture intangible, et à l'établissement de stratégies de gestion du territoire.
- Rassembler les nouvelles tendances en terme de responsabilité environnementale et sociale au sein des entreprises, en rendant ces-dernières évaluables grâce aux normes établies qui soutiennent et autonomisent les communautés locales et indigènes, qui augmentent les efforts de la protection de l'environnement et minimisent les impacts écologiques.
- Se concentrer activement et combattre les impacts de l'écotourisme sur le changement climatique, en encourageant l'établissement de normes sur les voyages (par exemple, augmenter la durée moyenne des séjours), en promouvant les transports plus efficaces énergétiquement, ou les transports non-motorisés ou alternatifs, en utilisant les technologies dont les émissions sont nulles ou réduites et en favorisant la participation à des schémas de compensation de carbone fiables et de qualité.
- Promouvoir l'adhésion aux principes de durabilité dans les autres secteurs de l'industrie du tourisme en améliorant le rôle de l'écotourisme, en changeant les attitudes et les pratiques du tourisme en général, et en encourageant les efforts pour influencer positivement les parties prenantes du tourisme.
- Encourager l'industrie du tourisme à opérer avec davantage d'intégrité afin de protéger et de promouvoir les patrimoines culturels tangibles et intangibles, et de préserver et célébrer la multiplicité des éléments culturels, sociaux, religieux et spirituels des communautés locales et indigènes du monde entier.

En diffusant et fournissant des informations et des ressources sur les principes et les pratiques de l'écotourisme, et en mettant en valeur les tendances actuelles de l'écotourisme et des voyages durables, TIES continuera d'informer, d'éduquer et d'influencer positivement les touristes, les professionnels du tourisme et l'industrie dans sa globalité. TIES s'engage à promouvoir et aider les nouvelles associations nationales et régionales d'écotourisme ainsi que celles qui existent déjà, et à continuer de développer des réseaux d'écotourisme dans le monde qui véhiculeront les ressources là où elles sont le plus nécessaires.

Renforcer la communauté mondiale de l'écotourisme fait partie de la mission de TIES. De ce fait, TIES rendra publique une déclaration qui soulignera son nouvel engagement à inclure les problématiques clé issues de la Conférence Mondiale sur l'Écotourisme 2007 dans la structure et les stratégies de l'organisation, et développera un manuel basé sur la Déclaration d'Oslo sur l'Écotourisme.

ⁱ Définition de l'écotourisme par TIES (adoptée en 1990 ; www.ecotourism.org)

ⁱⁱ Les membres de l'ONG doivent approuver et signer le Code de Conduite de TIES :

"We agree that ecotourism is responsible travel to natural areas that conserves the environment and improves the well-being of local people, and further agree that we will undertake to adhere to the principles of ecotourism as outlined below:

- *Minimize impact,*
- *Build environmental and cultural awareness and respect,*
- *Provide direct financial benefits for conservation,*
- *Provide financial benefits and empowerment for local people, and*
- *Raise sensitivity to host countries' political, environmental, and social climate."*

TIES travaille actuellement sur le renouvellement de ce code de conduite afin que ce dernier inclue les principes pour la réduction des émissions carboniques.

ⁱⁱⁱ Les ateliers lors de la conférence étaient organisés autour de quatre thèmes principaux :

- Thème I : L'écotourisme et le Développement Durable Local
- Thème II : L'écotourisme et la Protection de l'Environnement
- Thème III : Communication, Education et Stratégies de l'écotourisme
- Thème IV : Problématiques et Tendances Actuelles de l'écotourisme

^{iv} Selon l'IFAT, l'Association Internationale du Commerce Alternatif (www.ifat.org), le commerce équitable est « un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. » Ses principes de base incluent : des opportunités économiques justes, la transparence et la confiance, l'égalité des genres, des conditions de travail saines, les droits du travail et une utilisation responsable des ressources naturelles.

^v Principes internationaux pour les activités liées au développement du tourisme durable dans des zones terrestres, marines et côtières où les écosystèmes et les habitats sont vulnérables et relèvent d'une importance majeure pour la biodiversité et les zones protégées, comme les zones ripicoles et montagneuses. (Adopté en 2004 ; www.cbd.int/socio-eco/tourism/guidelines.asp).